

## Rentrée 2018: moins de bouleversements, mais ça bouge quand même

Paris, 28 août 2018 (AFP) -

Plus de 12 millions d'élèves reprennent lundi le chemin de l'école. Poursuite des dédoublements de classes dans les quartiers défavorisés, interdiction du portable au collège, début de la mise en oeuvre de la réforme du bac... Voici un aperçu des nouveautés de cette rentrée 2018.

- Poursuite du dédoublement de classes dans les quartiers défavorisés -Après les classes de CP de REP+ (réseaux d'éducation prioritaire renforcés) l'année dernière, c'est au tour des CP de REP (réseaux d'éducation prioritaire) de voir leur nombre d'élèves ramenés à une douzaine, contre plus d'une vingtaine en règle générale, conformément à une promesse de campagne d'Emmanuel Macron.

Certaines classes de CE1 de REP+ et REP vont aussi être dédoublées dès cette rentrée avant une généralisation l'année prochaine. Le dispositif est plébiscité par la plupart des enseignants mais il y a un bémol: dans certaines villes, comme Marseille, se pose la question des locaux. Il faut en effet deux salles de classe là où il n'en fallait jusqu'alors qu'une.

- Retour à la semaine de quatre jours -Peu après son arrivée au ministère de l'Education, Jean-Michel Blanquer avait donné la possibilité aux maires de revenir à la semaine de quatre jours pour les écoles et les édiles se sont emparés massivement de cette "liberté nouvelle", selon les mots de la rue de Grenelle.

Le ministre estimait fin juin que plus de 70% des communes (et 60% des écoles) repasseraient à une semaine de quatre jours à la rentrée, revenant ainsi au dispositif instauré sous Nicolas Sarkozy en 2008. Auparavant, les écoliers avaient classe le plus souvent quatre jours et demi, avec le samedi matin.

L'abandon d'une demi-journée satisfait les communes (cela leur coûte moins cher) et les enseignants mais nuit aux élèves en difficulté, se désolent les experts. La France se distingue des autres pays européens par un plus faible nombre de jours d'école mais avec des journées très chargées qui compliquent l'apprentissage, rappelle régulièrement l'OCDE.

- Portable interdit au collège -Traduction d'une promesse de campagne d'Emmanuel Macron, l'utilisation du portable sera interdite à la rentrée dans les écoles, collèges et certains lycées, sous peine de confiscation des appareils. Seule exception: ils pourront être utilisés dans un cadre pédagogique avec les professeurs.

"Avant il y avait un vide juridique autour de ce sujet", reconnaît Philippe Vincent, secrétaire général du syndicat des chefs d'établissement. Seul apport concret de la loi, selon lui, car jusqu'ici, "la majorité des collèges avaient déjà régulé l'utilisation du portable via leur règlement intérieur".

- Des tests d'évaluation en CP, au CE1 et en Seconde -Les élèves de CP passeront des tests de français (deux séances de 20 min) et de mathématiques (une séance de 20 min) dans la deuxième moitié de septembre puis en février, afin que le professeur dispose d'un bilan individuel et puisse "adapter son enseignement", selon le ministère. Les résultats seront communiqués aux parents. Même dispositif pour tous les élèves de CE1, mais avec des tests seulement en septembre.

Les lycéens de Seconde, générale, technologique ou professionnelle, passeront eux "un test de positionnement", avec deux séances de 50 min, fin septembre. Les tests (l'un de français, l'autre de mathématiques) se dérouleront sur tablettes.

- Début de la réforme du bac - Le nouveau bac, resserré autour de quatre épreuves écrites et d'un grand oral, ne verra le jour qu'en juin 2021. Mais il se prépare en amont et des changements interviennent dès cette année pour les élèves de Seconde, qui seront les premiers à passer l'examen sous sa nouvelle forme.

Le planning des élèves de Seconde comprend désormais 54 heures, sur l'année, consacrées à l'information sur l'orientation, qui démarreront après les vacances de la Toussaint.

En fin d'année scolaire, les jeunes de Seconde générale choisiront entre la voie technologique et la voie générale, comme c'est le cas actuellement. Mais ceux qui se dirigent en Première générale ne choisiront plus une série (S, ES ou L), supprimées à partir de la rentrée 2019, mais trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en sus du



PAYS :France  
SURFACE :102 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 28 août 2018 - Edition Fil Gen

tronc commun.  
fmp-ito/jt/shu

Afp le 28 août 18 à 09 21.